

Communiqué de presse

*Alliance des Résidences Secondaires Suisse
Allianz Zweitwohnungen Schweiz*

Aumattweg 15
3032 Hinterkappelen
Téléphone 031 901 17 63
Mobile 079 792 95 91

<http://www.allianz-zweitwohnungen.ch>

Propriétaires de résidences secondaires – une valeur sûre pour le tourisme suisse – malgré le franc fort !

Les quelque 300'000 propriétaires de résidences de vacances dans les destinations touristiques suisses produisent une valeur ajoutée d'environ CHF 8 milliards, soit 25% du revenu de l'ensemble du tourisme suisse. Avec la suppression du taux plancher de l'Euro, les destinations de vacances suisses vont au-devant de temps difficiles. Seuls les propriétaires de résidences secondaires restent une valeur sûre ! Mais au lieu de porter attention à ces clients fidèles, on les fâche et chasse avec de nouveaux impôts et autres taxes indues ou des contraintes d'utilisation !

Dans la continuité de l'initiative Weber et à cause de difficultés économiques dans le tourisme, plusieurs destinations de vacances suisses arnaquent depuis quelque temps les portemonnaies des propriétaires non domiciliés dans la commune. Bien que ces derniers paient leur part d'impôts sur le revenu, la fortune et fonciers à leur commune d'adoption et financent avec leur taxes de séjour et autres une part importante des infrastructures touristiques, on essaie de leur soutirer encore plus. Par manque de droits politiques, ils peuvent difficilement se défendre contre ces agissements.

Les propriétaires de résidences secondaires contribuent économiquement de manière importante et souvent méconnue aux cantons alpins. En tant qu'hôtes fidèles, ils consomment, investissent et soutiennent le commerce local et maintiennent ainsi des places de travail. Ils sont de fréquents hôtes qui aident le tourisme sans qu'on ait besoin de les motiver. Les coûts induits par les propriétaires de résidences secondaires aux communes sont ainsi largement couverts. Les taux d'impôts peuvent ainsi être maintenus à un bas niveau au profit des indigènes dans les destinations touristiques.

Porter soin aux hôtes de résidences secondaires !

Le péché de l'impôt sur les résidences secondaires de la commune de Silvaplana sanctionné par le Tribunal Fédéral a pris un tournant surprenant, mais pas inattendu: l'assemblée de commune a décidé le 3 décembre 2014 sur une initiative de jeunes citoyennes de suspendre l'impôt planifié. Le déclic fut la menace de boycott des commerces par des propriétaires de résidences secondaires fâchés.

L'Alliance des Résidences Secondaires Suisse se réjouit du changement de cap à Silvaplana ! C'est le bon chemin pour inciter les propriétaires à rester de bons clients et des amis fidèles à leur patrie de vacances et ainsi passer beaucoup de temps

dans les montagnes !

La mise en œuvre de l'initiative Weber pénalise avant tout les propriétaires de résidences secondaires actuels

Le Conseil National va prochainement débattre de la loi sur les résidences secondaires. Nous le prions instamment de ne pas ouvrir une porte latérale pour pénaliser les propriétaires actuels avec de nouveaux impôts et contraintes d'utilisation. Cela aurait un impact négatif pour les destinations touristiques et les citoyens électeurs suisses possédant une résidence secondaire ne resteraient pas silencieux dans l'élaboration de la loi et ne l'accepteraient pas sans autres.

L'Alliance des Résidences Secondaires Suisse est l'association faîtière des propriétaires de résidences secondaires suisses, <http://www.allianz-zweitwohnungen.ch>. Les 30 associations régionales représentent les intérêts de quelque 20'000 propriétaires de résidences secondaires dans les destinations suisses de vacances.

Contact pour la presse:

Heinrich Summermatter, téléphone 031 901 17 63 / 079 792 95 91

Berne, le 30 janvier 2015